

FICHE SIGNALÉTIQUE DE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification de la Compagnie et du Produit chimique

Nom du produit:	Poudre sèche "Super D" pour extincteur
Équivalent:	Poudre de Classe "D"
Manufacturier:	AMEREX CORPORATION
Site Internet:	www.amerex-fire.com
Adresse:	7595 Autoroute Gadsden Casier Postal 81 Trussville, AL 35173-0081
Téléphone:	(205) 655-3271
Contacts d'urgence:	Chemtrec 1-800-424-9300 ou (703) 527-3887
Révisé le:	août, 2011

Section 2. Identification des risques et vue d'ensemble des situations d'urgence

Description du produit: fine poudre solide, blanc-cassé, sans odeur.

Mise en garde et symptômes: Irritant modéré pour le système respiratoire et les yeux; irritant léger pour la peau. Les symptômes peuvent inclure le picotement des yeux, la peau scarifiée, de la toux, le souffle court, et une irritation des poumons, des yeux et de la peau.

Normes d'expositions:

Ingrédients	OSHA PEL	ACGIH TLV	DFG MAK *
Chlorure de Sodium	PNOC** Poussière totale, 15 mg/m ³ Fraction respirable, 5 mg/m ³	PNOC Poussière totale, 10 mg/m ³ Fraction respirable, 3 mg/m ³	PNOC Poussière totale, 4 mg/m ³ Fraction respirable, 1.5 mg/m ³
Mica	20 mppcf***	3 mg/m ³ Fraction respirable	-----
Terre à foulon	PNOC Poussière totale, 15 mg/m ³ Fraction respirable, 5 mg/m ³	PNOC Poussière Totale, 10 mg/m ³ Fraction respirable, 3 mg/m ³	PNOC Poussière totale, 4 mg/m ³ Fraction respirable, 1.5 mg/m ³
Silice amorphe, gel	<u>80 mg/m³</u> % SiO ₂	10 mg/m ³	4 mg/m ³
Stéarate de Magnésium	PNOC Poussière totale, 15 mg/m ³ Fraction respirable, 5 mg/m ³	PNOC Poussière totale, 10 mg/m ³ Fraction respirable, 3 mg/m ³	PNOC Poussière totale, 4 mg/m ³ Fraction respirable, 1.5 mg/m ³
Fumées de silice amorphe	PNOC Poussière totale, 15 mg/m ³	2 mg/m ³	0.3 mg/m ³

Fraction respirable, 5 mg/m ³
--

*Mesures de réglementation allemande **PNOC = Particules pas autrement classifiées (ACFIH) et connues comme particules non réglementées (OSHA) *** mpppc = millions de particules par pied cube. Toutes les valeurs proviennent de concentrations pesées durant une période d'environ 8 heures.

Symboles des risques: SIMDUT (Systèmes d'identification des matières dangereuses utilisées au travail)

D2B Peut irriter les yeux, les membranes muqueuses ou la peau.

Section 3. Composition/information des ingrédients

Nom/Composé	Poids%	CAS #
Chlorure de sodium	87	7647-14-5
Terre à foulon Aluminium Silicate de magnésium	4.2	8031-18-3
Mica Aluminium Silicate de potassium	4.2	12001-26-2
Silice amorphe, gel	2.1	112926-00-8
Fumées de Silice amorphe	< 2	69012-64-2
Stéarate de magnésium	< 1	557-04-0

Section 4. Mesures de premiers soins

Exposition des yeux: Rincez les yeux abondamment avec de l'eau et répétez jusqu'à ce que la douleur ait disparu. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou si des problèmes de vision se développent.

Exposition de la peau: En cas de contact, lavez-vous avec de l'eau et du savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: S'il y a des irritations ou des douleurs respiratoires, amenez la victime respirer de l'air frais. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: Prévention des risques d'ingestion inconnue.

Conditions médicales pouvant s'aggraver par l'exposition au produit: l'inhalation du produit peut aggraver des problèmes respiratoires chroniques, tels que l'asthme, l'emphysème ou la bronchite. Le contact du produit avec la peau peut aggraver des problèmes existants. Une surexposition au produit peut causer des problèmes pulmonaires.

Section 5. Mesures pour combattre un incendie

Extinction: non combustible et ininflammable – ce produit est un agent d'extinction

Incendie/explosion inhabituelle: inconnue

Insensible à l'impact mécanique ou aux décharges statiques.

SIMDUT (système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail):
santé= 1, inflammabilité = 0, réactivité = 0, équipement de protection individuelle:
utilisez un masque à poussière N-95 (Voir Section 8)

Section 6. Prévention et mesures en cas d'accidents

Afin de minimiser toute poussière, nettoyez le produit renversé à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai humide. Portez une protection respiratoire appropriée. Sac et baril pour disposition des déchets. Si le produit est usagé/et ou contaminé, utilisez un ÉPI recommandé selon la nature du produit..

Section 7. Manipulation et entreposage

Évitez tout contact du produit avec la peau, les yeux ou le système respiratoire. Portez l'ÉPI approprié lorsque vous manipulez ce produit, (voir Section 8) ou lorsque vous nettoyez l'équipement contenant le produit. Conserver le produit dans son emballage original ou dans un extincteur. Les équipements peuvent être sous pression – inspectez les appareils d'extinction périodiquement afin d'éviter la formation de rouille dans l'appareil et assurer son intégrité. Ne mêlez pas avec d'autres agents d'extinction.

Section 8. Contrôle à l'exposition / protection individuelle

Lors d'un incendie, durant l'application du produit, les principaux facteurs de problèmes respiratoires sont les gaz d'échappement et la combustion incomplète de produits. Dans les usines d'extincteurs, des systèmes automatisés et des sources de ventilation contrôlent les risques d'expositions respiratoires. L'employeur et les employés doivent utiliser leur jugement personnel afin de décider si le port d'appareils respiratoires peut s'avérer nécessaire. Dans un département bien aéré, le port d'appareils respiratoires ne peut être exigé que durant une courte période.

Protection respiratoire: Afin de minimiser l'exposition au produit, utilisez un masque N95 pour une courte exposition ou un masque à cartouche avec visière (APR), avec filtre à haut rendement (HEPA) pour des expositions prolongées.

Protection des yeux: Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont requises.

Protection de la peau: Portez un couvre-vêtement et utilisez des gants de nitrile, latex ou tout équivalent. Des pratiques d'hygiène personnelle sont essentielles, tels qu'évitez la nourriture, les produits de tabac ou tout contact des mains avec la bouche. Lavez vous après manipulation du produit

Section 9. Propriétés chimiques et physiques

Apparence: poudre fine, de couleur blanc-cassé et sans odeur.

Gravité spécifique: ~ 1.0

Solubilité: la poudre ne fait pas de pâte et est soluble à l'eau

In-inflammable

Point d'éclair: aucun

Pression de la vapeur: < 1 mm Hg

pH: approximativement 7 pour 10% de solution

Point d'ébullition: ne s'applique pas

Aucune propriété d'explosion ou d'oxydation

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: stable

Incompatibilités: acide puissant et puissant oxydant tel un javellisant.

Dissolution du produit: lorsque chauffé, peut dégager des composés chlorés et des oxydes de sodium.

Possibilité de réactions dangereuses: aucune

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë: Chlorure de sodium LD₅₀ (rat): oral, 3000 mg/kg poids du corps, LD₅₀ (souris): oral, 4000 mg/kg poids du corps, LDLo (plus petite dose létale) (rat): sous-cutané, 3500 mg/kg poids du corps, LDLo (chien): intra-péritonéal, 364 mg/kg poids du corps.

Organes humains ciblés: Aucun. Bien que ce soit une substance nutritive essentielle, le chlorure de sodium est un irritant léger pour les tissus épithéliaux, (yeux, membranes muqueuses, peau) et peut aggraver des problèmes de peau. Aucune information n'a été trouvée indiquant que le produit peut causer une sensibilisation.

Toxicité chronique: Les ingrédients de ce produit ne sont pas considérés par l'OSHA, le IARC ou l'ACGIH comme produits carcinogènes "probable ou suspect". Des pneumoconioses ou d'autres maladies pulmonaires peuvent se développer en exposition permanente, comme à l'exposition de n'importe quelle poussière.

Toxicité Reproductive: Les ingrédients de ce produit ne sont pas connus pour avoir des effets reproductifs ou tératogènes.

Section 12. Information écologique

Écotoxicité: Aucun effet négatif connu.

Persistence/
Dégradation: se dissout lentement dans un environnement humide

Bio-accumulation: étendu inconnu

Mobilité
dans le sol: enrobage insoluble, faible mobilité

Section 13. Dispositions du produit

Ce produit n'a pas de caractéristique de matière dangereuse RCRA ou n'est pas listé comme un déchet dangereux. Les réglementations municipales sur la disposition de ce produit peuvent être plus sévères que celles des lois ou réglementations fédérales. Un produit utilisé/usagé peut être altéré ou contaminé créant différents déchets à considérer.

Section 14. Information sur le transport

Ce produit n'est pas défini comme matériau dangereux selon le Ministère des Transports des États-Unis (DOT) 49 CFR 172 ou par les réglementations sur le "Transport de Produits Dangereux" de Transport Canada.

Section 15. Information sur la réglementation

Liste des répertoires internationaux

Tous les ingrédients se retrouvent dans les répertoires suivants:

Pays	Agence	Statut
États-Unis d'Amérique	TSCA	Oui
Canada	DSL	Oui
Europe	EINECS/ELINCS	Oui
Australie	AICS	Oui
Japon	MITI	Oui
Corée du Sud	KECL	Oui

Risque Européen et recommandations de sécurité

Classification EU:		Irritant.
Recommandation R:	20	Nuisible par aspiration.
	36/37	Irritant pour les yeux, le système respiratoire.
Recommandation S:	22	Ne pas respirer la poussière.
	24/25	Évitez tout contact avec la peau et les yeux.
	26	En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement avec de l'eau et consultez un médecin.

Information sur la réglementation fédérale des États-Unis:

Aucun des éléments chimiques de ce produit n'est régi par la réglementation SARA; ne fait parti de la planification de quantités de SARA, ne fait parti des exigences du CERCLA ou de la réglementation de TSCA 8(d).

Information sur la réglementation d'États:

Les éléments chimiques de ce produit sont couverts par des réglementations spécifiques d'États américains, tel que spécifié ci-dessous:

Alaska – Substances toxiques et dangereuses désignées: Aucune

Californie Limites d'exposition acceptable aux produits chimiques contaminant: Aucune

Floride – Liste des substances: Poussière Mica

Illinois – Liste des substances toxiques: Aucune

Kansas – Liste - Section 302/303: Aucune

Massachusetts – Liste des substances: Poussière Mica

Minnesota – Liste des substances dangereuses: Aucune

Missouri – Liste des substances/Information de l'Employeur: Aucune

New Jersey – "Droit de Savoir" sur les matières dangereuses: Aucune

Dakota du Nord– Liste des produits chimiques dangereux, quantités enregistrées: Aucune

Pennsylvanie – Liste des substances dangereuses: Aucune

Rhode Island – Liste des substances dangereuses: Poussière Mica

Texas – Liste des substances dangereuses: Aucune

Virginie de l'ouest – Liste des substances dangereuses: Aucune

Wisconsin – Liste des substances toxiques et dangereuses: Aucune

Proposition 65 de la Californie: Aucune composante n'est listée dans la liste de Proposition 65 de la Californie.

Section 16. Informations sur le transport de la marchandise

Les appareils d'extincteur sont considérés comme des matériaux dangereux par le Département américain de Transport et par Transport Canada lorsqu'ils sont transportés sous pression, avec un gaz ininflammable et propulseur. Le nom approprié de transport sera «Extincteur» et la norme UN sera UN 1044. La classification DOT est 2.2 Gaz Ininflammable. Groupe d'emballage – N/D

Section 17. Informations additionnelles

Cette fiche signalétique rencontre les exigences des États-Unis, de l'Angleterre, du Canada, de l'Australie et de l'Europe et de plus, est conforme à la norme 3003 ANSI Z400.1.

Les informations de ce rapport sont considérées comme exactes selon les données actuellement disponibles. Ce document n'a pas la prétention de tout inclure et devrait seulement être utilisé comme guide. Mise à jour par Lindsay R. Hill, CIH.